



Factures de demi-pension et notifications de bourses de collège

publié le 21/10/2021

Les factures de demi-pension du premier trimestre septembre-décembre 2021, ainsi que les notifications d'attribution ou de refus de bourses de collège ont été distribuées ce jour aux élèves.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, les dates de prélèvement seront les suivantes : 8 novembre 2021, 6 décembre 2021 et 6 janvier 2022



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.